



A l'attention des Présidents des  
Communautés de Communes ou  
d'Agglomérations adhérentes au  
Syndicat Mixte du Département de  
l'Oise

Compiègne, le 13 février 2020

Ref : BL/CD-121-2020  
Affaire suivie par Benjamin LEFEVRE

**Objet** : collecte de pneumatiques usagés

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, certaines communes sont confrontées à une problématique de gestion des dépôts sauvages de pneumatiques usagés sur leur territoire.

A plusieurs reprises, des élus se sont manifestés sur cette problématique lors des commissions ou des instances du SMDO. Nos services ont notamment travaillé sur certains secteurs avec la filière ALIAPUR et son collecteur agréé afin d'essayer d'identifier les points de collecte de la filière non conformes, et qui potentiellement alimentent des filières parallèles. Cependant, l'intervention du SMDO est limitée dans ce cadre.

Les services des communes ont actuellement accès au réseau de déchetteries pour le dépôt des pneumatiques usagés à condition qu'ils soient conformes aux caractéristiques de reprise de la filière et qu'ils en aient fait la demande au préalable. Les pneus de véhicules légers déjantés et les pneus de deux roues déjantés, à condition qu'ils ne soient pas verts, ou souillés par des gravats, métaux, terre, huile, peinture, ... sont collectés gratuitement par la filière ALIAPUR. Les pneus de poids lourds, d'engins de manutention, de karting, de quad ou agraires sont exclus de cette filière, et ne sont pas collectés sur notre réseau de déchetteries.

En cas de dépôts sauvages, mais également lors des opérations de nettoyage de la nature (Hauts de France Propres, ...), un nombre de pneus significatif n'est pas conforme à la filière et ne peut donc être repris sur nos déchetteries. Afin d'accompagner ses adhérents, et leurs communes membres face à cette problématique, le SMDO organisera, pour l'année 2020, des opérations de collecte des pneumatiques usagés ne rentrant pas dans le cadre de la filière ALIAPUR sur son réseau de déchetteries. L'organisation de ces collectes et de la logistique d'évacuation des pneus collectés vers les filières de traitement sont en cours d'élaboration afin de vous proposer une collecte dès le mois d'avril prochain. Cette collecte ne pourra pas être déployée sur l'ensemble des déchetteries de notre réseau. Nous proposerons de centraliser la collecte sur un ou deux sites par secteur géographique, en limitant l'impact sur l'exploitation des déchetteries concernées et l'accueil des usagers. Nous vous informerons donc très prochainement de l'organisation retenue.

Dans l'attente de cette collecte, nous souhaitons d'une part, que cette information soit relayée auprès des services techniques de vos communes adhérentes et, d'autre part, établir un état des lieux des stocks de pneus usagés déjà existants afin de dimensionner au mieux notre organisation. Pour ce faire, nous vous proposons d'adresser par mail à l'adresse suivante : [sophie.aris@smdoise.fr](mailto:sophie.aris@smdoise.fr), le nombre de pneus usagés en stock actuellement, en distinguant les pneus VL, les pneus PL, les pneus d'engins de manutention, les pneus de 2 roues, les pneus agraires et les pneus encore jantés **au plus tard pour le 20 mars** en indiquant en objet « Collecte pneumatiques services techniques ».

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

*Bien cordialement,*

Le Président,

*Philippe*

Philippe MARINI

